

Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE

Étape 1 : Modèle de rapport de consultation

Indicateur 6.5.1 des ODD, degré de mise en œuvre de la GIRE

Guinée

13 août 2020



Élaboré par :
Point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD : Mme Mariama Dalanda Diallo, DNH
Organisateur de la consultation : Mamadou Hafiziou Barry, Facilitateur

Rapport de consultation des parties prenantes pour l'indicateur 6.5.1 des ODD

Résumé à l'attention des dirigeants

a) Processus de suivi et de rapportage

Le suivi et le rapportage sur l'indicateur 6.5.1 des ODD sont basés sur un questionnaire d'auto-évaluation envoyé à tous les États membres des Nations unies tous les trois ans. Ce questionnaire analyse le niveau de mise en œuvre de la GIRE (sur une échelle de 0 à 100) à travers 33 paramètres (questions) répartis en 4 sections : l'environnement favorable (politiques, lois et plans) ; les institutions et la participation (capacités institutionnelles, coordination intersectorielle, contributions du secteur privé, participation des parties prenantes et égalité des sexes) ; les instruments de gestion (suivi de la disponibilité de l'eau et utilisation durable de l'eau, contrôle de la pollution, gestion des écosystèmes liés à l'eau, gestion des catastrophes naturelles, et partage des données et informations) ; et le financement (investissements, coûts récurrents et accroissement des recettes). Chaque partie comprend deux sous-parties, la première traitant du niveau national et la seconde des « autres niveaux », parmi lesquels les niveaux sous-nationaux, bassins/aquifères et transfrontières, le cas échéant.

b) Rappel des résultats de l'enquête de 2017

Rappelons que la Guinée a fait son dernier rapportage en 2017 et la situation se présentait comme suit :

SECTION	NOTE MOYENNE
Section 1 Environnement favorable	13.00
Section 2 Institutions	25.00
Section 3 Instruments de gestion	27.00
Section 4 Financement	32.00
Note de l'indicateur 6.5.1	24.00

c) Enquête 2020

Au regard de cette note, la Guinée était classée parmi les pays ayant faiblement avancé sur une échelle de 100.

En 2020, la Guinée a bénéficié d'un accompagnement du PNUE et du Global Water Partnership Afrique de l'Ouest (GWP/AO) pour le suivi et le rapportage de l'état d'avancement de la GIRE et ce, comparativement à l'année 2017.

Pour la mise en œuvre de ce projet, le Partenariat National de l'Eau de Guinée (PNEGUI) et le Point Focal ODD 6.5.1, Mme Mariama Dalanda DIALLO, ont travaillé en synergie pour l'exécution des tâches.

Au premier abord, un facilitateur a été sélectionné en la personne de M. Mamadou Hafiziou Barry, Expert en GIRE, Secrétaire Exécutif du PNEGUI.

Dès le début du processus, le facilitateur a procédé à la récolte et l'analyse des informations y compris les résultats de l'enquête menée en 2017 sur l'indicateur 6.5.1 des ODD. Aussi, il a recueilli des informations complémentaires portant sur les sections du questionnaire afin d'apprécier l'évolution de la Guinée par rapport à l'année de référence 2017.

Participants aux consultations multipartites sur l'indicateur 6.5.1 des ODD

Pour la réussite du processus, le facilitateur en concertation avec le point focal et le comité technique, a identifié des parties prenantes clés devant participer au remplissage et à la validation du questionnaire.

En raison du COVID-19, le nombre de participants a été revu à la baisse pour prendre en compte la nécessité du respect de la distanciation sociale lors de l'atelier de validation.

L'objectif visé par l'implication des parties prenantes est de favoriser une meilleure appropriation des processus de prise de décisions et de gestion de l'eau, en contribuant à faire du questionnaire d'enquête renseigné un outil de diagnostic plus fiable et plus utile pour les discussions et la planification à venir.¹

Suite à ce qui précède, un atelier de validation du dit questionnaire a été organisé le 13 Août 2020 à l'Hôtel Gamal Abdel Nasser de CONAKRY.

La liste des structures impliquées se présente comme suit :

1. Direction Nationale de l'Hydraulique
2. Direction Nationale de l'Energie
3. Direction Nationale des Eaux et Forêts
4. Direction Nationale de l'Environnement
5. Direction Nationale du Budget
6. Organismes de bassin
 - a. ABN
 - b. OMVG
 - c. OMVS
7. Direction Nationale de la Météorologie
8. Direction Nationale de l'Assainissement et du Cadre de Vie
9. Direction Nationale Promotion Féminine
10. Partenariat National de l'Eau
11. Direction Générale de la SEG
12. UNICEF
13. Centre d'Etude et de Recherche en Environnement (CERE)
14. Société des Eaux Kolladhè
15. Centre de Recherche Scientifique de Conakry Rogbané (CERESCOR)
16. Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinée (CNOSC-G)
17. Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE)
18. Institut National de la Statistique (INS)

Le travail de consultation des parties prenantes ainsi que l'ensemble du processus ont été coordonnés par un comité technique composé de quatre (04) experts venus de la direction nationale de l'hydraulique, de l'Institut National de la Statistique (INS), et du service national d'aménagement des points d'eau (SNAPE).

¹ Annexe 2, étape1, directives pour la participation et l'inclusion.

Méthodologie

Pour aboutir aux résultats escomptés, tenant compte du contexte particulier lié à la pandémie de Coronavirus, le questionnaire a été envoyé à tous les participants. Ensuite, le facilitateur a échangé par téléphone avec les intéressés afin de leur expliquer en détails le processus et la méthodologie de notation.

Il faut indiquer qu'un travail préalable avait été fait avec l'équipe technique pour proposer des notes en fonction des avancées constatées et des justifications et ce, après échange avec des personnes clés dans les départements ministériels et autres parties prenantes.

Les participants ont été donc invités par le facilitateur à prendre connaissance du questionnaire, des notes proposées, des justifications et de préparer des contre-propositions à soumettre à l'équipe technique avant la date de l'atelier de validation.

Au cours de l'atelier, le facilitateur a fait une présentation du questionnaire par section. Après cet exercice d'explications, les participants ont suggéré de surseoir à la constitution des groupes de travail et de discuter en plénière en raison du nombre réduit de participants.

Ainsi, le facilitateur a procédé à la lecture de chaque question, suivie de sa note et la justification proposées.

Les participants ont eu l'occasion d'intervenir à souhait afin d'apporter des clarifications pour avoir des notes qui reflètent la réalité au niveau de la Guinée. Ils ont également formulé quelques ajouts au niveau des justifications.

Principale conclusion

Au regard de la moyenne des différentes sections (25.06), la Guinée se trouve dans la fourchette 11 – 30 % qui correspond à la catégorie faible. Les résultats sont présentés dans le questionnaire joint en annexe de ce rapport.

A l'issue de l'atelier national de validation, il ressort que la Guinée a obtenu une note globale de 25 points soit une progression de 1 point par rapport à 2017.

Cette situation laisse supposer que si des efforts supplémentaires ne sont pas fournis, il serait difficile pour la Guinée d'atteindre l'objectif global à l'horizon 2030.

Les participants ont souhaité que les différents services et acteurs concernés prennent rapidement les dispositions nécessaires afin de doter le pays des conditions nécessaires à l'atteinte des ODD en vue d'améliorer les conditions de vie des populations.

1. Conclusions des discussions organisées sur la section 1 : « Environnement favorable »

Sur ce point, les participants ont eu des discussions intéressantes sur la politique nationale de l'eau. Des désaccords ont été constatés sur la note proposée. Certains ont estimé que la politique de l'eau a été adoptée mais n'est pas encore vulgarisée, donc non appliquée au niveau national. Pour ce courant de pensées, la note (40) ne correspond pas à la réalité.

Pour sa part, le second groupe a estimé que le pays ne peut être classé dans la catégorie « Faible » en raison du fait que la politique existe et est basée effectivement sur la GIRE.

Pour concilier les points de vue, nous avons convenu de maintenir la Guinée à l'échelle « Moyen- Faible » et de préciser au niveau de la justification que la politique n'est pas encore vulgarisée.

Au niveau de la section 1.2, question (a), les participants ont demandé de préciser que les politiques infranationales existent mais ne sont pas en cohérence avec la GIRE qui fait partie du pilier 4 du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES).

Principaux défis :

- a. la vulgarisation de la politique nationale de l'eau ;**
- b. l'élaboration, la validation et la mise en œuvre d'un plan d'action national GIRE ;**
- c. la révision du code de l'eau et ses textes d'application pour les adapter à la GIRE ;**
- d. Plans de gestion des bassins/aquifères basés sur la GIRE ou équivalent.**

2. Conclusions des discussions organisées sur la section 2 : « Institutions et participation »

A ce niveau, les discussions ont porté principalement sur la structure de coordination de la GIRE au niveau national.

Les participants ont été informés de la nomination de la coordinatrice nationale depuis 2011, mais jusqu'à présent la coordination n'est pas meublée ; ce qui constitue un réel blocage. Aussi, il a été relevé que la structure est considérée comme un service d'appui de la direction de l'hydraulique sans toutefois apparaître expressément dans l'organigramme. En outre, la ligne budgétaire inscrite pour le compte de la coordination dans le Budget de l'Etat n'a pu être exécutée depuis 2016.

Les autorités de la DNH estiment que la coordination ne pourrait être opérationnelle qu'avec la mise en œuvre du Plan d'Action National GIRE.

S'agissant de la participation des populations dans la politique, la planification et la gestion des ressources en eau au niveau national, les participants ont déploré le faible accompagnement du partenariat national de l'eau de Guinée (PNEGUI) qui se veut une structure capable de mobiliser les citoyens autour des questions de l'eau et de toucher à des sujets difficiles afin de recueillir leurs impressions.

Les participants ont aussi unanimement déploré la communication limitée entre l'Etat et les entreprises sur la mise en valeur, la gestion et l'utilisation des ressources en eau. A titre illustratif, ils ont rappelé que la direction du fonds de l'hydraulique n'a pas une couverture nationale. Par conséquent, certaines entreprises notamment minières échappent au contrôle et ne s'acquittent pas des redevances et autres taxes. Également, le ministère du commerce n'a pas une idée claire du nombre de sociétés d'eau minérales évoluant en Guinée ; ce qui constitue une réelle préoccupation au vue de la floraison de sociétés enregistrées ces dix dernières années surtout en haute banlieue de Conakry, zone frappée par une grave pénurie d'eau potable. En fin, les participants ont déploré le fait que le fonds de l'hydraulique ne joue pas pleinement son rôle de soutien à la gestion des ressources en eau de la Guinée.

Les débats ont permis aux participants de ressortir que la question du genre même prise en compte partiellement souffre d'application par endroits.

De même, les participants se sont accordés sur le fait que le renforcement des capacités en GIRE mérite d'être revu afin de répondre au besoin exprimé au niveau national.

Concernant les bassins/aquifères ou équivalents, les débats ont permis de ressortir que la Guinée dispose de quelques structures principalement au niveau des bassins transfrontaliers mais dont le fonctionnement nécessite d'être revu par endroits.

S'agissant de la participation des citoyens dans l'élaboration des politiques, la planification et la gestion des ressources en eau au niveau local, il faut souligner qu'à ce niveau, quelques divergences ont été notées. Certains participants ont estimé que la Guinée a faiblement progressé sur ce point (note 20) alors qu'un autre groupe a soutenu que le pays a enregistré des progrès qui peuvent permettre de le classer dans la catégorie « Moyen – Faible ». Pour justifier cette affirmation, le groupe a indiqué que depuis plusieurs années, les autorités gouvernementales demandent parfois aux parties prenantes des informations au niveau local, des retours d'expériences et leurs avis

Au vu des justifications apportées, les participants se sont accordés sur la note 40.

Pour la gestion des eaux transfrontalières des bassins et aquifères les plus importants, les participants ont souligné des avancées notables en matière de cadre organisationnel surtout au niveau des bassins des fleuves Sénégal et Niger. Mais ces avancées ne permettent pas de faire progresser le pays au-delà de la note 40 en raison du fait que cet échantillon de cadres organisationnels est relativement faible par rapport au nombre de bassins transfrontaliers non encore organisés et structurés.

Principaux défis :

- a. **Elaboration et validation du cadre organique, nomination des responsables et membres de la coordination nationale GIRE ;**
- b. **Soutiens technique et budgétaire de la coordination et du partenariat national de l'eau ;**
- c. **Gestion efficace du fonds de l'hydraulique afin qu'il réponde à sa mission**
- d. **Renforcement des capacités en matière de GIRE.**

3. Conclusions des discussions organisées sur la section 3 : « Instruments de gestion »

Sur ce point, les débats ont été particulièrement intéressants concernant les instruments de gestion des aquifères. Certains participants ont soutenu que le pays dispose de quelques instruments même s'ils sont faibles. Mais, les experts venus du SNAPE et d'autres services ont démontré que le pays n'a à ce jour aucun instrument permettant de connaître la quantité et la qualité des eaux souterraines. Ils ont affirmé que le volume des eaux souterraines a été estimé à travers une simulation en raison du manque de piézomètres. Cette situation est inquiétante à cause de la surexploitation des eaux souterraines surtout dans la capitale Conakry.

Les participants ont déploré le faible partage des données et des informations au niveau national dans le pays contrairement à celui transfrontalier qui affiche une Note de 60. Des exemples concrets ont été apportés par les participants pour soutenir leurs affirmations. Il s'agit par exemple de la faible diffusion de données guinéennes sur internet ; ce qui complique le travail des chercheurs et consultants.

En fin, les participants ont souligné la nécessité d'avoir une harmonisation de la gestion des aquifères dans les différents codes du pays (code de l'eau, code minier, ...).

Principaux défis :

- a. **Renforcement des capacités techniques (piézomètres) du service national en charge des aquifères (ministère des mines)**
- b. **Création d'un système d'information sur l'eau**
- c. **Harmonisation des lois sur la gestion des aquifères**

4. Conclusions des discussions organisées sur la section 4 : « Financement »

S'agissant des investissements, les participants ont déploré la faiblesse des montants alloués au secteur par rapport aux besoins réels.

Au niveau infranational, les participants ont déploré le fait qu'aucun budget n'est prévu pour les bassins nationaux ; ce qui est une source de préoccupation vu le nombre et les défis auxquels font face les bassins. Les investissements importants sont enregistrés seulement dans les bassins des fleuves Sénégal, Gambie et Niger.

Des débats riches et enrichissants ont eu lieu autour de la problématique des recettes tirées des prélèvements sur les utilisateurs d'eau au niveau des bassins aquifères ou au niveau sous- national.

Des opinions divergentes ont été exprimées à ce sujet. Au vu de la situation qui prévaut au fonds de l'hydraulique, certains participants ont estimé que les prélèvements ne sont pas connus et donc, considèrent qu'aucune recette n'est tirée. D'autres ont estimé le contraire et soutenu que le fonds de l'hydraulique fait des prélèvements mais que du reste sont insuffisants.

A l'issue des débats, il a été convenu d'attribuer la note 40 qui se justifie par le fait que les recettes sont effectivement générées mais ne servent pas à la GIRE.

En ce qui concerne la coopération transfrontalière, les participants ont apprécié le niveau d'évolution à 60 ; ce qui se justifie par le fait que le financement est inférieur à 75% de ce qui était prévu comme contribution et qui était établi par des dispositions réglementaires. Ils ont déploré le retard dans le paiement des contributions de la Guinée au niveau de l'OMVS contrairement à l'OMVG, qui sont évaluées à la somme de deux milliards deux cent quatre- vingt un millions cent quarante mille neuf cent cinquante-cinq francs CFA (2 281 140 955 FCFA), à la date du 23 juillet 2020.

A l'issue de ce processus, il faut souligner que l'état d'avancement de la Guinée se présente comme suit :

SECTION	NOTE MOYENNE
Section 1 Environnement favorable	19
Section 2 Institutions	27
Section 3 Instruments de gestion	27
Section 4 Financement	27
Note de l'indicateur 6.5.1	25

A l'analyse de ce résultat, on constate que la Guinée n'a progressé que d'un point par rapport à la situation de référence (2017) dont la note globale était 24. Cette faible progression s'explique par le léger bon enregistré au niveau de l'environnement favorable et des institutions et la régression du financement marqué par l'arrêt de l'appui budgétaire à la coordination GIRE depuis 2017.

5. Étapes suivantes

De manière générale, le processus de consultation s'est déroulé sans grande difficulté en raison de la maîtrise du sujet par les acteurs sélectionnés. Un consensus s'est dégagé sur la plupart des notes. Les quelques rares qui ont connu des contradictions ont fait l'objet de consensus après présentation des différents arguments en concurrence.

A ce stade, les défis transversaux sont liés à la prise en compte de l'aspect genre, l'harmonisation des politiques et des lois nationales et la mise en place d'un système d'information sur l'eau.

Au vu du rythme de progression générale, l'on peut affirmer qu'il sera difficile d'atteindre les cibles globales à l'horizon 2030, si des dispositions idoines ne sont pas prises.

Pour l'atteinte des objectifs, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

1. Elaborer un cadre juridique de la coordination nationale GIRE ;
2. Meubler la Coordination GIRE et la rendre fonctionnelle ;
3. Désigner des points focaux GIRE dans tous les départements ministériels ;
4. Vulgariser et appliquer la politique de l'eau ;

5. Elaborer et mettre en œuvre le plan d'action GIRE ;
6. Apporter un appui au développement de la GIRE et au Partenariat de l'eau à travers les ressources du Fonds de l'Hydraulique ;
7. Instituer le protocole d'accord sur la fourniture des données concernant les ressources en eau entre les Parties Prenantes ;
8. Mettre en place un système d'information sur l'eau en Guinée.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Commentaires du facilitateur

Annexe 4 : Photos

Annexe 1 : Liste des participants
Participants à l'atelier



Atelier National de Validation du Questionnaire Sur l'O
Conakry, 13 août 2020

Salle de Conférence de l'Hôtel de l'Université Gamal Abdel Nasser

Projet de collecte de données et Rapportage sur l'Indicateur ODD 6.5.1, d
œuvre de la GIRE en Guinée

Liste des Participants

N°	Prénoms et Nom	Structure	tél	mail
1	Pogba NICLAMO	INE - ME	622313137	npogba@niclamo.gu
2	Alpha Eumou BAH	D. N. Environnement	622473014	bahealphad@univ.gu
3	Henri HianKoye Loma	JNH	621360619	hieninyankoyeloma@yaka
4	Abou TRAORE	ANR	62842839	inam@anr.gu
5	Atigou BALDE	PRAI-MF/Jallon Mff	62220455	baldeatigou@prai
6	Youssef TRAORE	ANV G	62315688	traoreyoussef@gmail.com
7	Richard Lamine NITA	JAG - PNE Gu	62122999	lamine.85.2003@yaka.fr
8	Abdoulaye CAMARA	DNI	622338682	abdoulaye.camara@dni

9	Aboumoussa Conté	MISAF	62850661	conted510@gmail.com
10	Gayssouf Ouyane	INS/MA	66478328	ouyane.majid@gmail.com
11	Oumar TRAPE	CN JOMVS	621106176	outraoumar@yahoo.com
12	CAMARA Idiata	PNEGUI	622294050	idiatou@gmail.com
13	camara sékou	Journaliste	622167677	sekou.diallo.com@gmail.com
14	Hadjiatou Bah	journaliste	628330636	hadjiataou76@gmail.com
15	Quo Quo Roudéman	PNEGUI	62294524	mathotou@gmail.com
16	Bois Raminou Samba	SEG	622918528	mbaira@leguine.com
17	Mohamedamine Mansare	Eau Kolladhi	620423966	mansaramine26@gmail.com

18	Sémy SOUMAH	D.N. METEO	628846784	sseny54@yahoo.fr
19	Biliga KOINOU	PNEGUI	624008721	ongfobag@gmail.com
20	Abdoul Karim Barry	CEPE	662327130	pellouy11@gmail.com
21	Hamidou BARRY	SNAPE	622970123	hambidou@yahoo.fr
23	Mamadou Hafizou Barry	Facilitateur	628317058	barryhafiz@gmail.com
24	Hainama Diallo	Point Focal DAB	620711570	diallohainama@gmail.com
25	Ibrahim Day Camero	C/STN-ARN	628285300	is.camero@gmail.com
26	Zoukaira Traoré	DNH	622504599	traorezak@gmail.com

Autres parties prenantes impliquées (non présentes à l'atelier)

Nom	Organisation/Poste	Adresse électronique	Résumé des contributions (par ex. numéro(s) de question(s), ou enquête complète)
Aissatou Billy SOW	CERESCOR	billyn.abs@gmail.com	Tout le questionnaire
Bafodé Dansoko	OMVG	622695639 bafode.dansoko@yahoo.fr	Tout le questionnaire
Fatoumata Diaraye DIALLO	Direction Nationale de l'Assainissement et Cadre de Vie	622516108 diadiallo2003@yahoo.fr	Pas de réaction

Ramatoulaye CONDE	Direction Nationale Promotion Féminine	620763116 conderamatoulaye@gmail.com	Questionnaire envoyé, transmission à un autre collègue qui a participé à l'atelier
Noe Reouebmel	UNICEF	nreouebmel@unicef.org	Pas de réaction
Mamady CONDE	Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinée (CNOSC-G)	628106305	Tout le questionnaire
Bakary KEITA	Direction Nationale des Eaux et Forêts	628593648 bakeita2002@gmail.com	Tout le questionnaire

A. **Comité Technique : 4 membres**

N°	Prénoms et Nom	Structure	Nombre	tél	mail
1.	Zakaria TRAORE	Direction Nationale de l'Hydraulique	2	664427788	traorezak@gmail.com
2	Abdoulaye 8 Camara			623124424	abdoulayecamaradnh@gmail.com
3	Sayon OULAYE	Institut National de la Statistique	1	664783385	saramodou@yahoo.fr
4.	Hamidou BARRY	SNAPE	1	622970123	hamhinde@yahoo.fr

B. **Coordination/Facilitation : 3 membres**

N°	Prénoms et Nom	Structure	Nombre	tél	mail
1.	Mariama Dalanda DIALLO	Point Focal ODD6.5	1	620711570	dalanmadiallo@gmail.com
2.	Mamadou Hafziou BARRY	Facilitateur	1	669950995	barryhafiz@gmail.com
3.	El Hadj Mamadou Alpha HANN	Président PNEGUI	1	664332478	mamadoualphahann@gmail.com
4.	OuoOuo KOULEMOU	Trésorier PNEGUI	1	622945244	mathotony@gmail.com

Annexe 2 : Ordre du jour

L'examen du questionnaire s'est déroulé selon l'ordre du jour suivant :

1. Présentation d'un aperçu global du processus de suivi/collecte sur l'ODD 6.5.1
2. Présentation du questionnaire et des notes proposées
3. Discussions/Recommandations

Agenda : Jeudi 13 août 2020 à l'Hôtel de l'Université Gamal A. Nasser de Conakry

Horaires	Activités	Responsables
9:00-9:15	Arrivée et enregistrement des participants	PNEGUI/point focal
09:15-09:30	Ouverture officielle Présentation des participants	PNEGUI/point focal
9:30-09:45	Rappel sur l'ODD 6.5.1 et le processus de rapportage 2017	Point Focal
9:45-10:15	Présentation et discussions sur les questions: 1- Environnement habilitant 2- Institutions et participation	Facilitateur
10:15-10:45	Table ronde/discussions sur les notes proposées (Sections 1 et 2)	Facilitateur/point focal
10:45-11:00	Pause café	
11:00-11:45	Echanges sur d'éventuels désaccords/recherche d'un consensus Validation et prise en compte des notes	Facilitateur/point focal
11:45-12:15	Présentation et discussions sur les questions: 1- Instruments de gestion 2- Financement	Facilitateur
12:15-12:45	Table ronde/discussions sur les notes proposées (Sections 3 et 4)	Facilitateur/point focal
12:45-13:30	Echanges sur d'éventuels désaccords/recherche du consensus Validation et prise en compte des notes	Facilitateur/point focal
13:30-14:15	Pause	
14:15-15:00	Validation des notes générales Détermination de la moyenne de la Guinée Discussions sur les prochaines étapes	Facilitateur/point focal
15:00-15:30	Remerciements et clôture de l'atelier	PNEGUI/point focal

Annexe 3 : Commentaires du facilitateur

Dans l'ensemble le processus s'est déroulé dans de très bonnes conditions. L'atelier a été organisé dans un endroit accessible. La salle était bien sonorisée et illuminée. La distanciation sociale en raison du COVID-19 a été respectée.

Personnellement, j'ai été très satisfait des contributions des participants lors des débats. Cela a permis de clarifier les informations dont nous disposons par rapport à tel ou tel autre sujet. Je tiens à relever particulièrement la préoccupation des participants par rapport au retard de paiement des contributions de la Guinée au niveau des organismes de bassin (OMVS par exemple) et la faiblesse des investissements consentis dans le secteur de l'eau.

Aussi, j'ajoute que le genre fait partie des préoccupations fondamentales pour les participants. Cette question doit faire l'objet de plus d'attention de la part des décideurs.

Le questionnaire tel que présenté prend en compte l'essentiel des préoccupations et permet d'avoir un aperçu général de la situation de la GIRE en Guinée.

Annexe 4 : Photos







